

d'importance à la question d'intérêt personnel qu'à la véritable question en jeu. Il y a une couple de jours j'ai entendu mon honorable ami de Labelle (M. Bourassa) critiquer les deux partis. Il m'importe peu que l'on diffère d'opinion avec les deux partis, mais lorsque j'entends des exclamations comme celles-ci: "Qu'a dit le ministre du Travail le 17 mars?" ou "Qu'a dit l'ancien ministre de la Justice au mois de juillet au cours de l'élection complémentaire dans la province de Québec?", je me rends compte que la discussion n'est pas maintenue à un niveau bien élevé. L'on nous a dit hier que la jeunesse de notre pays appuyait en bloc le parti conservateur parce que la circonscription de Trois-Rivières-Saint-Maurice avait élu un député de ce parti. Cette affirmation était vraiment extraordinaire et j'envie l'heureuse ignorance de celui qui l'a faite parce qu'au même moment avait lieu une autre élection complémentaire dans la ville d'Hamilton, —mais il n'en a peut-être jamais entendu parler. Dans cette circonscription les vues exprimées par mes collègues de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth) et de Vancouver-Sud (M. MacInnis) et par moi-même ont fait l'objet de la discussion au cours de la campagne. Qu'est-il arrivé? La majorité de 4,600 voix pour les conservateurs a été transformée en une majorité de 3,600 pour les travaillistes. Je crois que tous ceux qui connaissent quelque peu ce qui se passe dans nos écoles supérieures et dans nos collèges se rendent compte que les jeunes gens s'intéressent plus que jamais aux conditions économiques de notre pays. Or, si je ne me fais pas une fausse idée de leur idéal, ces jeunes gens sont loin de partager les vues du parti qui dirige aujourd'hui les affaires de notre pays.

Lorsque nous nous sommes rendus à Hamilton l'an dernier,—je rappelle cet incident tout simplement parce que la question a été soulevée par l'honorable député qui a parlé de la grande victoire du parti conservateur dans la division de Trois-Rivières-Saint-Maurice,—nous n'avions rien à offrir aux électeurs.

Un MEMBRE: Vous n'en avez pas plus aujourd'hui.

M. HEAPS: Non, nous n'avions pas de ponts, pas d'allocations de \$700,000 dans les crédits à offrir aux électeurs d'Hamilton-Est, bien que d'autres aient eu recours à de tels moyens au cours d'une autre élection complémentaire. Nous avons exposé des idées aux électeurs de cette circonscription et ils les ont acceptées de préférence aux principes énoncés par nos honorables vis-à-vis.

On a tellement parlé de l'aspect constitutionnel de la motion que je désire commencer mes observations en disant quelques mots de

[M. Heaps.]

nos droit et privilèges constitutionnels. J'admets volontiers, monsieur l'Orateur, que mes connaissances ne sont pas bien étendues en matière de questions constitutionnelles. Je n'ai peut-être pas consacré à l'étude de ces questions autant de temps que certains autres de nos collègues, mais j'aimerais tout de même dire ce que je pense d'un ou deux aspects de la motion. Nos institutions parlementaires actuelles, comme on l'a rappelé plus d'une fois depuis le commencement de ce débat, remontent à plusieurs centaines d'années, au temps de Simon de Montford, au treizième siècle. Durant toute cette période la Grande-Bretagne a eu une forme quelconque d'institutions parlementaires et notre Gouvernement aujourd'hui n'est après tout que le résultat de siècles de progrès et d'expérience en Grande-Bretagne. Une fois pendant ces sept cents ans le régime parlementaire a été mis de côté et la Grande-Bretagne est revenue à une sorte de dictature; je veux parler du bref interrègne où Olivier Cromwell a exercé tous les pouvoirs d'un dictateur. Les honorables députés d'en face nous disent parfois qu'ils détestent ce mot de dictateur. Je suis absolument opposé à toute forme de dictature, et je dirai à nos honorables collègues d'en face qui nous raillent si souvent, nous du parti travailliste, au sujet de ce que nous disons de la Russie, que nous sommes carrément opposés à toute forme de dictature. Nous voulons que le peuple puisse exprimer librement et entièrement son opinion. Mais, je le répète, le lord Protecteur, fut dictateur pendant quelques années. Pourtant je ne connais aucun homme d'Etat anglais qui ait un rang aussi enviable et aussi élevé dans l'histoire britannique qu'Olivier Cromwell. En apparence cela paraît être une contradiction, mais je n'ai pas le temps d'entrer maintenant dans les détails. Ceux qui ont visité Westminster ont dû remarquer le monument de Cromwell qui est placé très en vue dans les terrains du parlement. Il y a quelques années des Jacobites voulurent le faire transporter dans un endroit moins en vue, mais il y eut de violentes protestations de la part de l'élément radical en Grande-Bretagne et le monument ne fut pas dérangé.

Je n'attache guère d'importance aux cris de dictateur et de Mussolini qu'on entend dans cette enceinte. Je comprends que l'on doive sauvegarder jalousement la constitution, mais après tout c'est plus ou moins une directive de gouvernement et on y apporte constamment des modifications. Pas plus tard que l'an dernier le Gouvernement a fait adopter de très importants changements constitutionnels. Je prétends que le Parlement doit toujours s'adapter, par sa constitution, aux con-